



ArcelorMittal Produits longs Canada, fort de sa position de plus grand récupérateur de ferraille qui est recyclée localement dans ses aciéries du Québec, reconnaît que l'environnement et le développement durable font partie intégrante de ses valeurs. L'entreprise souhaite être reconnue comme un producteur d'acier responsable, à partir de sa production initiale jusqu'à sa transformation dans ses laminoirs et ses tréfileries.

Consciente de ses responsabilités en tant que membre de la collectivité et en ligne avec sa planification stratégique qui met de l'avant la réduction de son empreinte environnementale, ArcelorMittal Produits longs Canada prend les engagements suivants envers ses parties prenantes :

CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE



- Mettre en place des mesures et contrôles afin de se conformer aux lois, règlements et autres exigences applicables ainsi que des actions appropriées afin d'améliorer en continu sa performance environnementale.

ÉVALUATION ET RAPPORT À LA DIRECTION



- Effectuer la vérification de conformité environnementale de ses activités et de ses installations et faire rapport à sa direction de l'état et de l'évolution de la performance environnementale de l'entreprise et des actions d'amélioration/gestion de risque à effectuer.

RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES



- Assurer des relations de bon voisinage avec les membres des communautés où elle est installée en minimisant l'impact de ses activités sur celles-ci et en mettant en place des structures d'information et d'échange en continu.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



- Dans l'optique où l'acier peut être recyclé indéfiniment, continuer à avoir recours à la ferraille récupérée comme matière première afin de contribuer à produire de l'acier recyclé de manière à réduire l'empreinte environnementale de ses produits.
- Poursuivre son action envers l'économie circulaire en capturant le maximum d'opportunités de réduire les rejets industriels générés par ses activités et en transformant ceux-ci, lorsque possible, en co-produits réutilisables par d'autres acteurs industriels.

GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES ET RÉDUCTION DES GES



- Utiliser de manière optimale les ressources naturelles et les différentes sources d'énergie nécessaires à sa production, dans une optique de conservation des ressources et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) avec comme aspiration la carboneutralité totale en 2050, tel que préconisé par le groupe ArcelorMittal et le gouvernement du Canada.
- Encourager la recherche et le développement, et éventuellement le déploiement de technologies innovatrices permettant de produire de l'acier de façon plus responsable, en minimisant sans cesse l'empreinte environnementale inhérente aux procédés de production d'acier.

FORMATION ET SENSIBILISATION



- Mettre en place des programmes de formation sur la gestion environnementale et de formation à la tâche à l'intention de ses employés de tous niveaux.
- Promouvoir la responsabilité environnementale auprès des intervenants et partenaires (employés, fournisseurs, entrepreneurs) en diffusant à leur intention l'information relative à une saine gestion environnementale et en donnant une formation spécifique au besoin.

MESURES DE CONTRÔLE



- Maintenir dans ses usines un système de gestion de l'environnement prévoyant des objectifs et programmes visant à améliorer continuellement sa performance environnementale, à réduire son empreinte environnementale et à réagir promptement et adéquatement à toute urgence environnementale.

François Perras
Président-directeur général
ArcelorMittal Produits longs Canada